

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 4 (1875)

**Heft:** 4

**Artikel:** La méthode de M. Marcel pour l'enseignement des langues : troisième et dernier article

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1039801>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

homme de 22 ans (âge moyen probable des instituteurs qui débutent dans l'enseignement), pour avoir droit à une pension viagère de 150 fr. après 25 ans, doit payer annuellement 40 fr. Or, pour les instituteurs, l'annuité de 40 fr. serait fournie comme suit ;

Versement de chaque sociétaire . . . . .	Fr. 20
Part dans le subside de l'Etat (minimum) . . . .	12
Part sur le revenu du capital actuel de la caisse . .	8
Total	Fr. 40

Ma lettre est déjà plus longue que je ne le pensais en commençant. Je dois renvoyer au mois prochain la fin de mon travail. Puisse-t-il contribuer à éclairer les esprits et à procurer au corps enseignant fribourgeois les précieux avantages d'une bonne caisse des retraites.

X.



## LA MÉTHODE DE M. MARCEL

POUR L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES.

(*Troisième et dernier article.*)

Avant de placer sous les yeux de nos lecteurs la dernière partie de la critique qui nous a été adressée au sujet de la méthode Marcel, qu'il nous soit permis de répondre brièvement aux arguments au moyen desquels notre correspondant cherche à combattre l'emploi de la méthode analytique dans l'enseignement primaire.

Pour communiquer à d'autres les vérités que l'on se propose d'enseigner, deux voies opposées s'ouvrent devant nous : l'*invention* et la *démonstration*. La démonstration que l'on appelle aussi la *synthèse* consiste à descendre des vérités générales et des principes à leurs conséquences, d'une règle à son application. Pour l'enseignement, c'est incontestablement la route la plus courte et la plus directe. C'est celle que préconise notre savant contradicteur.

En suivant la méthode inventive qui est aussi appelée *analytique*, on part des vérités de détail pour aboutir à une loi générale, on remonte des faits particuliers aux principes, des exemples à la règle. En grammaire, on commence par considérer des phrases qui renferment l'application du précepte que l'on a l'intention d'étudier et l'on arrive à découvrir ainsi la règle en question.

La méthode d'invention paraît plus lente dans ses procédés, mais en menant doucement l'esprit du connu à l'inconnu en pro-

curant à l'intelligence la satisfaction d'une difficulté vaincue, elle est plus sûre et plus féconde que la synthèse, en instruction primaire.

La synthèse est essentiellement du domaine des vérités nécessaires et des sciences rationnelles. On comprend que les mathématiques, l'histoire, la géographie, etc., ne se prêtent que difficilement à l'invention; cependant même dans ces branches, l'analyse peut rendre d'utiles services en faisant *retrouver* à l'enfant les vérités préalablement exposées et en l'obligeant, par des questions adroitement enchaînées, à développer une vérité générale et en tirer toutes les conséquences. C'est ainsi que la méthode analytique qui, par sa nature, est du domaine des vérités contingentes et expérimentales, peut être suivie avec fruit dans l'enseignement des vérités religieuses, scientifiques et historiques.

Ce n'est pas ici le lieu d'indiquer et de détailler les procédés à choisir, les moyens à prendre, les questions à adresser et la marche à suivre dans l'application de la méthode analytique. Un maître qui a quelque expérience saura faire subir à l'analyse toutes les modifications que réclameront soit l'âge et la portée intellectuelle des enfants, soit la nature spéciale des branches à enseigner. Notre unique but est d'en démontrer les avantages dans l'enseignement primaire.

L'exposé de la méthode aura suffi pour faire comprendre que c'est par la méthode analytique que l'esprit humain est arrivé à la découverte des plus importantes vérités expérimentales et aux grandes inventions dont notre siècle s'honore. C'est donc par cette route que le génie de l'homme a fait ses plus brillantes conquêtes: l'analyse est donc la marche naturelle de notre esprit. Pourquoi voudrait-on dès lors fermer à l'enfant la voie des investigations? Il n'arrive que trop souvent d'ailleurs que l'élève ne se rend nullement compte des vérités toutes formulées que lui offre la méthode de la démonstration: ces vérités, il les accepte de confiance, mais il n'en connaît ni la portée ni leur affiliation logique avec les vérités dont elles découlent. Il les emmagasine tant bien que mal dans sa mémoire, sans pouvoir s'en rendre compte, car leur acquisition ne lui a coûté aucun effort et ce qui devait être une gymnastique pour son esprit, un exercice pour toutes ses facultés intellectuelles, n'est plus qu'un jeu de la mémoire.

On semble oublier trop souvent que l'instruction primaire a moins pour but de meubler l'intelligence de connaissances utiles que de développer les facultés de l'âme et de les exercer aux diverses opérations intellectuelles qui rentrent dans leur sphère. Or, existe-t-il un moyen plus sûr, plus efficace de donner de la pénétration à l'intelligence, de la justesse au jugement et de la solidité au raisonnement, que d'habituer l'enfant à chercher lui-même et à découvrir les vérités qu'on lui enseigne? Cette route paraît plus ardue, sans doute, mais elle assure des fruits et des jouissances que la synthèse est incapable de procurer.

Il y a du danger à favoriser la paresse naturelle de notre esprit et les vérités acquises sans aucun effort s'oublient avec une égale facilité. Comment d'ailleurs le maître s'assurera-t-il qu'il est compris et que ses leçons sont suivies, s'il se borne à exposer lui-même les vérités à enseigner ? Par des récapitulations. — Oui, sans doute. Mais, si les premières explications n'ont pas été saisies, il sera dans la pénible nécessité de recommencer sa leçon *ab ovo*. Il en résultera une perte de temps considérable.

En suivant la voie inventive, en obligeant l'enfant, par une série de questions bien agencées, à s'élever doucement des faits particuliers, à observer jusqu'aux conceptions les plus abstraites, jusqu'à l'énonciation des règles les plus difficiles, le maître imite l'exemple de la mère qui conduit son enfant par la main sans le quitter un seul instant et lui apprend à marcher, non pas en le portant dans ses bras, en vue d'aller plus vite, mais en l'habituant à se tenir debout et à former lui-même ses pas. Par les réponses qu'il provoquera à chaque instant, il pourra voir s'il est compris ou non, et il ne sera ainsi jamais exposé à distancer son élève de manière à ce que celui-ci ne puisse plus le suivre.

Les pédagogistes modernes sont unanimes à préconiser et à recommander la méthode analytique ou socratique dans l'instruction primaire. C'est la méthode la plus logique, la plus rationnelle, la plus sûre et la plus féconde. Cependant nous reconnaissons que l'on ne saurait se passer de la synthèse. Les deux procédés doivent s'unir et se compléter. Mais revenons aux observations critiques que l'exposé de la méthode Marcel a suggérées à notre correspondant.

« Je crains, continue-t-il, que la manie de vouloir tout réformer n'aboutisse en fait de grammaire, comme elle a abouti en fait de politique, de philosophie et de religion : à la confusion et au néant. Il est absurde que l'humanité ait déraisonné jusqu'à notre époque (1). Avant Bacon, par exemple, on connaissait fort bien la méthode d'observation ; Aristote lui-même s'en était servi avec plus de succès certainement que le philosophe anglais. Mais les anciens savaient s'élever un peu plus haut et ce n'est certes pas une gloire pour les temps modernes d'avoir rogné les aigles au génie en l'empêchant de franchir les limites étroites des faits et de la matière.

« M. Marcel met en regard, d'un côté, la synthèse, le précepte et la théorie, de l'autre, l'analyse, l'exemple et la pratique. Passe encore de substituer l'analyse à la synthèse et de mettre l'exemple avant le précepte. Mais dire que la pratique doit précéder la

(1) Nous partageons pleinement l'opinion de notre contradicteur. Mais est-il bien certain que, dans l'enseignement des langues, on suive aujourd'hui la méthode d'autrefois ? Ne pourrait-on pas retourner son blâme contre les auteurs de la méthode qu'il défend ?

théorie, en matière d'enseignement; c'est, à mon avis, le comble de l'absurde.

« Selon M. Marcel, le recours à l'imitation est d'autant plus infaillible qu'il est conforme à nos *instincts* intellectuels et à la nature conventionnelle des langues. C'est la méthode pratique, la méthode prototype que nous a imposée l'Etre suprême, qui nous a créés communicatifs.

« L'imitation basée sur l'instinct est la méthode imposée par l'Etre suprême aux singes. Pas n'est besoin d'être communicatif pour s'en servir. L'homme est, en outre, doué de raison (1); il peut transmettre à ses semblables ses idées et ses raisonnements et celle dernière faculté que les brutes ne possèdent point, est l'une des plus sublimes et des plus utiles qu'il ait reçues du Créateur. Sans elle, aucun enseignement proprement dit n'est possible. Or, la faculté synthétique d'enseignement répond directement à la faculté de transmettre et d'échanger ses idées. Parlant, c'est la méthode *pratique*, la méthode d'enseignement *protoype*. L'analyse, qui exige spécialement un travail intellectuel de la part de l'élève, est plutôt la méthode de la recherche et de l'étude. Or, il ne s'agit point ici d'étude, mais bien d'enseignement. Voudrait-on par hasard supprimer l'enseignement et obliger les enfants à se suffire à eux-mêmes (2) ?

« Du reste, la méthode actuellement en usage n'est pas exclusivement synthétique. Elle a toujours été accompagnée d'exercices analytiques nombreux. Les exemples semés à profusion dans la plupart des grammaires doivent être analysés pour donner l'intelligence du précepte. La lecture et la traduction n'ont jamais été séparées de l'étude de la grammaire (3). Que veut-on de plus ? Supprimer la grammaire ? Il ne paraît pas, puisqu'on en reconnaît la nécessité pour apprendre à bien parler et à bien écrire. Il ne peut donc être question que de la réserver pour les enfants déjà un peu développés et d'en faire paraître une édition plus parfaite. »

(1) M. Marcel n'exclut point l'emploi de la *raison* dans sa méthode, mais il veut que l'on s'aide de nos inclinations naturelles. Notre critique prétendrait-il que plus un procédé est contraire à nos *instincts* naturels, plus il est conforme à la *raison* ?

(2) Est-ce que l'analyse exclurait peut-être l'enseignement ? Nous ne le croyons pas. S'il en était ainsi, la méthode Marcel aurait, de l'aveu de notre contradicteur même, l'immense avantage de pouvoir être suivie sans maître.

(3) Dans la plupart des collèges, à quoi s'applique-t-on, les premières années d'étude ? A la grammaire presque exclusivement. Plus tard, on ne s'occupe que de traductions. Ce que M. Marcel demande, c'est que l'on n'étudie la grammaire qu'en temps et lieu, c'est-à-dire lorsque l'on a atteint le degré où l'on s'étudie à *bien* écrire et à *bien* dire. Jusqu'à ce que l'on soit arrivé à ce point, la grammaire ne devrait servir que d'*auxiliaire* à la lecture et à la traduction.